

VOUS ÊTES COPROPRIÉTAIRE DANS LE VAL-DE-MARNE

ET VOUS SOUHAITEZ ENGAGER VOTRE COPROPRIÉTÉ
DANS UN PROJET DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE ?



Rendez-vous sur <https://ale-caue94.coachcopro.com>



Qui sommes-nous ?

LE CAUE ET L'AGENCE DE L'ÉNERGIE DU VAL-DE-MARNE : SYNERGIE DES CONSEILS

Créé par la loi sur l'architecture de 1977, le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement du Val-de-Marne (CAUE 94) est un organisme départemental d'information, de conseil, de formation, de rencontres et d'initiatives qui a pour but de promouvoir la qualité architecturale, urbaine et environnementale.

Le CAUE 94 a créé, en 2007, l'Agence de l'énergie du Val-de-Marne. Celle-ci fait partie du réseau national des Espaces Info→Énergie mis en œuvre par l'ADEME et a pour vocation d'intervenir sur les axes d'économies d'énergie, d'efficacité énergétique et de développement des énergies renouvelables.

L'équipe pluridisciplinaire du CAUE 94 et de l'Agence de l'énergie du Val-de-Marne, composée d'architectes, de paysagistes, d'ingénieurs et de conseillers Info→Énergie, réunit des compétences et des expertises croisées. Alliées à une longue expérience de conseil, elles permettent de concilier au mieux problématiques environnementales et architecturales.

Un contexte favorable à la rénovation énergétique

En lien avec les engagements nationaux et en accord avec les objectifs fixés par le Plan de Rénovation Énergétique de l'Habitat (PREH) et par la loi sur la transition énergétique pour la croissance verte, le CAUE 94 et l'Agence de l'énergie du Val-de-Marne s'investissent dans la rénovation énergétique des copropriétés du territoire.

LES ENJEUX DE LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

- rénover 500 000 logements par an
- faire diminuer de 38% la consommation d'énergie
- lutter contre la précarité énergétique

LE VAL-DE-MARNE : UN PARC IMMOBILIER À RÉNOVER

- 11 000 bâtiments en copropriété, soit 270 000 logements
- 1/2 sont des immeubles de moins de 20 logements
- 2/3 des copropriétés datent d'avant 1975

Un accompagnement gratuit

- **INSCRIVEZ** votre copropriété sur : <https://ale-caue94.coachcopro.com>
- **RENSEIGNEZ** les informations concernant votre immeuble
- **MOBILISEZ** vos copropriétaires en les invitant à rejoindre la plateforme
- **RENCONTREZ** vos conseillers : un binôme architecte / ingénieur vous accompagne tout au long du projet sur la plateforme CoachCopro®, mais aussi par téléphone, ou lors de rendez-vous personnalisés :

- **Présentation et inscription** sur la plateforme CoachCopro®.
Explications des étapes de la rénovation et des premiers bilans à fournir.

- **Vérification et accompagnement** des bilans, et présentation de l'audit et du DPE.

- **Aide à la personnalisation du cahier des charges** (choix des missions) et aide au remplissage des documents de la Région.

- **Analyse** du rapport intermédiaire d'audit ou analyse du DPE avec le Conseil Syndical.

- **Discussion** des scénarii de travaux et présentation des aides financières et des critères d'éligibilité.

- **Définition des missions** et conseils sur la consultation de la maîtrise d'œuvre.

- **Aide au choix de la maîtrise d'œuvre.**

- **Validation du dossier** de déposition préalable / permis de construire.

- **Aide au choix des entreprises.**

- **Conseils** pour l'ouverture du chantier.

LANCEZ-VOUS, DEVENEZ RÉFÉRENT ÉNERGIE !

Vous souhaitez aller plus loin ?

Vous n'arrivez pas à mobiliser tous les copropriétaires sur les questions de la rénovation énergétique ? Vous êtes perdu dans le processus de projet ? Vous avez des difficultés à faire voter les travaux dans votre copropriété ?

Pour répondre à vos questions et appuyer votre argumentation, nous vous proposons un ensemble de formules complémentaires payantes. Votre binôme architecte / ingénieur se rend disponible pour participer à toute rencontre que vous jugerez nécessaire : Assemblée générale, réunion du comité syndical ou de copropriétaires.

N'hésitez pas à joindre le CAUE 94 pour plus d'informations.



Simplifiez-vous la rénovation énergétique !

Le CoachCopro® est le service gratuit et indépendant de la rénovation énergétique dédié à la copropriété.

Cette plateforme Web innovante vous accompagne de A à Z dans la rénovation énergétique de votre immeuble.

Coachcopro®, c'est :

- Un parcours personnalisé pour votre projet
- Un tableau de bord commun à tous les copropriétaires de votre immeuble
- Le suivi et l'archivage de vos consommations
- La suggestion d'aides financières adaptées

Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement et l'Agence de l'énergie du Val-de-Marne vous proposent l'assistance :

- d'un conseiller **INFO→ ÉNERGIE**
- d'un architecte



Inscrivez-vous sur
<https://ale-caue94.coachcopro.com>